

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SUMMAIRE

ROME : L'empereur Guillaume au Vatican.— XXIVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.— CHRONIQUE DIOCÉSAIN : Mgr de Montréal quitte Paris pour se rendre à Rome ; communion générale des membres de la Ligue du S.Cœur ; conférence de M. Rameau au Cabinet de lecture ; conférence de M. l'abbé Archambault à la



SUMMAIRE

faculté des arts.— Diocèse de Québec, sacre de Mgr Bégin. — Les CANADIENS-FRANCAIS AUX ETATS-UNIS. — L'ÉCOLE NEUTRE AUX ETATS-UNIS.— ENTRETEN DU PAPE ET DE GUILLAUME II.— NOUVELLES RELIGIEUSES.— PETITE HISTOIRE DE L'IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL, A GENEZZANO (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

NUMÉRO

PRIX, DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

Cente

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	4	NOVEMBRE.	—Annonciation du Lac.
MARDI,	6	“	—Saint-Charles de Joliette.
JEUDI,	8	“	—Sainte-Agathe.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	4	NOVEMBRE.	—24 P. 1 Nov. Patr. B. V. M., d [m., orns blancs.
Lundi,	5	“	—De l'octave, semid., orns blancs.
Mardi,	6	“	—De l'octave, semid., orns blancs.
Mercredi,	7	“	—De l'octave, semid., orns blancs.
Jeudi,	8	“	—Oct. de la Touss., d. orns blancs. .
Vendredi,	9	“	—Déd. de la Bas. du Sauv., d., o. b.
Samedi,	10	“	—S. André <i>Avelin</i> , C., doub., o. b.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE.—Lundi 5, à 7 h. service pour les évêques défunts de Montréal. Mardi 6, service pour les chanoines défunts. Mercredi 7, service pour les bienfaiteurs défunts. de la Cathédrale.

Dimanche 4.—Fête du titulaire des églises paroissiales de St-Alphonse, St-Hubert, St-Malachie à Ormstown, St-Charles à Montréal, Lachenaie et Joliette.

ROME

L'empereur Guillaume II au Vatican.— Nous empruntons, aux journaux religieux les détails de la visite de l'empereur Guillaume II à Sa Sainteté Léon XIII.

Arrivé à Rome la veille au soir, l'empereur et tous les personnages de sa suite sont partis le 12 octobre, en grand uniforme, vers onze heures et demie, du palais de la légation prussienne pour se rendre au Vatican, dans les carrosses de gala aux armes impériales venus tout exprès de Berlin.

A sa descente de carrosse dans la cour intérieure de Saint-Damase, qui donne sur le grand escalier des appartements pontificaux, l'empereur a reçu les honneurs militaires, bannières déployées, par la garde palatine et par des détachements de gendarmes et de gardes-suissees, en grande tenue. L'à aussi, Sa Majesté a été complimentée par le maître de chambre de Sa Sainteté, Mgr della Volpe, qui, avec d'autres prélats et gentilshommes de la cour, l'ont escortée jusque dans la salle Clémentine ou antichambre des suissees. L'empereur y a été reçu par le majordome pontifical, Mgr Macchi, et par le préfet des cérémonies, Mgr Sinistri, qui, traversant les autres antichambres où de nouveaux détachements de gendarmes, de gardes-suissees et de gardes-nobles rendaient les honneurs, l'ont accompagné jusqu'à la salle du trône où Mgr Sinistri a annoncé à haute voix : *Sa Majesté Guillaume II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne.*

Le souverain Pontife, qui attendait dans la salle du trône, entouré des prélats de sa cour et de plusieurs EEmes cardinaux, est allé au-devant de l'empereur, pendant que celui-ci s'était arrêté pour s'incliner profondément devant le Pape. Tous les personnages de la suite ont fait de même et se sont approchés du trône pontifical, où le Saint-Père a pris place, en invitant l'empereur à s'asseoir sur un fauteuil placé à gauche et un peu au-dessous du trône. Les premiers compliments d'usage ayant été échangés, le Saint-Père est descendu du trône et a invité l'empereur, en le tenant par la main, à le suivre dans ses appartements particuliers. Guillaume II y est resté seul avec Léon XIII pendant une vingtaine de minutes.

Le souverain Pontife, prenant de nouveau place sur le trône, et l'empereur dans le fauteuil à gauche, s'est fait présenter tous les personnages de la suite de Sa Majesté pour chaeun desquels il a eu les paroles les plus aimables. Enfin l'empereur et sa suite s'inclinant de nouveau très profondément devant le trône, ont pris congé de Sa Sainteté qui a daigné les accompagner jusqu'à l'issue de ses appartements.

De là, Sa Majesté et les personnages qui l'accompagnaient sont allés complimenter le cardinal-secrétaire d'Etat. Enfin, ils se sont rendus aux musées du Vatican, où il ont trouvé, pour leur fournir toutes les explications voulues, MM. les commandeurs de

Rossi et Visconti. Pendant qu'il traversait ainsi les musées, l'empereur a été rejoint par le souverain Pontife, qui a tenu, par cette attention délicate, à lui rendre aussitôt la visite qu'il ne pourrait lui faire hors du Vatican.

Avant de rentrer au Quirinal, le cortège impérial s'est arrêté de nouveau au palais de la légation prussienne où S. Em. le cardinal Rampolla a été aussitôt rendre visite à l'empereur, au nom du Pape.

Aussitôt après le départ de l'empereur d'Allemagne, Sa Sainteté a dicté à l'un de ses secrétaires particuliers le compte rendu de la conversation qu'Eile venait d'avoir avec Guillaume II.

Pendant l'audience même, l'empereur a fait présent à Sa Sainteté d'une magnifique tabatière tout ornée de brillants et portant sur le couvercle le portrait en miniature de Sa Majesté.

D'autres présents ont été faits également par l'empereur. Il a remis lui-même au cardinal Rampolla une magnifique croix pectorale, ornée de pierres précieuses, et qui est le fac-similé de celle existant à la cathédrale de Hambourg. Il a fait remettre également à Mgr Mocenni, substitut de la secrétairerie d'Etat, par l'intermédiaire de M. de Shlœzer, une tabatière d'or enrichie de pierres précieuses, et par le même intermédiaire, les insignes de grand cordon de l'Aigle rouge, à S. Exc. Mgr Agliardi, secrétaire de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, qui n'avait pas encore été décoré de cet ordre.

La solennité de l'acte accompli par l'empereur au Vatican, les égards tout particuliers dont il a tenu à l'entourer, ne sauraient sans doute empêcher que l'on ne regrette sa venue à Rome et sa visite au Quirinal en ce moment; mais il en restera acquis du moins par la condamnation de l'Italie officielle, qu'un souverain protestant a su traiter le Pape avec un respect dont le régime de la loi des garantis avait fait perdre l'habitude. Il en restera acquis également que le fameux caractère de sanction des faits accomplis attribué au voyage impérial n'existe que dans l'imagination des sectaires italiens.

XXIVe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu.

Col., 1-10.

“ Mes frères, dit saint Paul dans l'épître de ce jour, nous ne cessons de prier pour vous, afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu.” Il faut entendre par ces paroles que nous devons vivre d'une telle manière, que nous soyons dignes de recevoir Dieu dans sa réelle présence au moment de la sainte communion, et par sa grâce dans tous les temps; dignes enfin de le recevoir et d'être reçus par lui dans son royaume éternel

de gloire. Mais il y a un autre sens, peut-être plus naturel, et certainement plus spécial, dans lequel nous devons entendre ces paroles.

Ce sens est que nous devons vivre d'une manière conforme à la dignité et à la faveur que Dieu nous a faite de nous considérer, ainsi que le dit l'Apôtre, digne " d'avoir part au sort et à l'héritage des saints," et cela en nous faisant entrer et en nous faisant membres de sa sainte Eglise catholique. En d'autres termes, ces paroles signifient que nous devons nous comporter de manière à faire honneur à Dieu et à sa sainte Eglise à laquelle nous appartenons.

Il y a un point dont nous ne pouvons exagérer l'importance et que nous sommes trop enclins à oublier. Nous perdons de vue le fait que l'honneur de Dieu et de son Eglise a été placé dans nos mains, et confié à notre garde. De sorte que chaque péché que nous commettons, en outre de sa propre faute, est une faute envers le saint état auquel nous sommes appelés. Et ainsi un péché commis par un catholique est toujours plus grand que le même péché commis par toute autre personne ; non seulement à cause de la plus grande grâce et de la plus grande lumière que le catholique a reçue, mais encore parce que l'honneur de Dieu est plus atteint par ce péché.

Vous comprenez cela bien clairement quand il s'agit d'un péché commis par un prêtre ou par un religieux. Si un prêtre ou un religieux est coupable de quelque faute, fût-elle petite, vous en êtes scandalisés, non seulement parce qu'il doit être plus capable de l'éviter, mais aussi parce que cette faute déshonore le choix que Dieu a fait de cet homme pour être sur la terre l'image de sa divine bonté.

Mais vous oubliez que vous aussi, parce que vous êtes catholiques, vous déshonorez Dieu, et que vous le couvrez de mépris ainsi que sa sainte religion par les péchés que vous commettez. Il est cependant évident que vous le faites, dans un degré moindre, il est vrai, que ceux qu'il a spécialement choisis.

Les gens qui ne sont pas catholiques le remarquent bien. "Voyez ces catholiques, disent-ils continuellement, ils peuvent appartenir à la vraie religion, mais ils ne lui font pas beaucoup d'honneur. Voyez comme ils boivent, mentent, et blasphèment. Si être catholique ne produit pas un plus grand bien, j'aurais plus de chance de sauver mon âme partout ailleurs que parmi de tels gens."

Il est vrai que parler ainsi est injuste et que les gens qui disent de telles paroles peuvent être pires que ceux qu'ils trouvent en faute. Cependant, ils ont le droit de trouver mal que ceux que Dieu a mis dans la véritable Eglise ne soient pas de beaucoup meilleurs, ainsi qu'ils devraient l'être, à ceux qui n'en font pas partie. Vous ne pouvez cependant pas les blâmer quand ils disent que l'Eglise catholique est un mauvais instrument pour sauver le monde,

Souvenez-vous donc, mes frères, qu'un mauvais catholique est une flétrissure pour son Eglise et un déshonneur pour Dieu qui l'a fondée. On raconte l'histoire d'un homme qui après avoir bien nié qu'il fût catholique, il avait raison en ce point quoiqu'il commît un plus grand péché pour cacher un plus petit. Imité-le, non en reniant votre foi, mais en ayant soin de ne pas la déshonorer; car certainement Dieu vous demandera compte non seulement de vos péchés, mais aussi du déshonneur qu'ils ont infligé au saint nom dont vous êtes appelés.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Mgr l'archevêque de Montréal a dû quitter Paris le 18 octobre, se rendant à Rome. Sa Grandeur, aux dernières nouvelles, jouissait d'une excellente santé.

Demain dimanche, au Jésus, à 7 hrs du matin, aura lieu la communion générale semestrielle des membres de la ligue du Sacré-Cœur; on s'attend à ce que tous les ligueurs, anciens et nouveaux, y prendront part.

Dimanche soir, à 6h. 30 aura lieu l'assemblée générale de la Ligue des hommes au Jésus; il y aura réception, consécration au Sacré-Cœur et salut solennel du Saint-Sacrement.

J.-B. NOLIN: S. J.,
Dir. Sup.

Une société d'élite se pressait lundi soir au Cabinet de lecture paroissial pour entendre la conférence que, sur l'invitation des membres du cercle Ville Marie, allait y faire M. Rameau, cet orateur séduisant, ce savant distingué, si justement nommé "l'ami des Canadiens."

Après que le président du cercle, M. Maréchal, eut adressé à M. Rameau quelques paroles de bienvenue et de reconnaissance, le conférencier prit la parole.

M. Rameau rappela d'abord que son premier voyage au Canada remontait à trente ans et dit qu'il y était venu de nouveau pour voir les progrès faits par les Canadiens. Il a constaté qu'ils s'étaient avancés bien avant dans Ontario et qu'ils débordaient aux Etats Unis.

La première partie de cette conférence si intéressante et si avidement écoutée, a été le récit rapide du voyage que le conférencier vient de faire dans les Etats limitrophes: de New-York, de Vermont, du Massachusetts. Il y a constaté l'expansion constante et rapide des Canadiens. Cette expansion a été telle pendant les trois dernières décades que, les choses se passant de la même manière, dans trente ans ces Etats limitrophes et Ontario seront la possession des Canadiens, comme le sont déjà les cantons de l'Est; car à mesure que les Canadiens s'établissent et s'avancent dans ces régions, la population anglaise recule d'abord et finalement les abandonne.

Arrivant à parler de la ville de Worcester, véritable centre de cent communautés canadiennes, M. Rameau a énuméré les prodigieux efforts, les immenses sacrifices qu'avaient à s'imposer les Canadiens pour conserver leurs traditions religieuses et nationales. Il a rendu alors un magnifique témoignage au curé de Worcester, à ce digne abbé Brouillet, qui par son zèle apostolique, son ardent patriotisme est arrivé à faire des merveilles.

Puis M. Rameau a parlé de Ferdinand Gagnon, ce grand patriote, cet homme éminent qui a rendu de si grands services aux Canadiens émigrés et qui, s'il eût vécu, eût rendu aussi de grands services aux Canadiens restés au Canada, en contribuant à éteindre ces divisions si funestes à leur race.

Il nous a montré Ferdinand Gagnon, parti de son pays à l'âge de 20 ans, fonda: le *Travailleur* en 1874, et recevant, en 1883, une presse, cadeau de tous les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre. " Ce jour-là, le jour de sa fête s'est écrit M. Rameau, fut le jour de sacre de Gagnon ; il était sacré chef des Canadiens des Etats-Unis. "

" Et cette puissance, cette autorité incontestées ces qualités, ces talents, ce charme dont on a beaucoup parlé, comment les avait-il acquis ? D'où lui était venue cette force de l'homme sur l'homme ? C'est que Gagnon avait su conquérir son âme avant de conquérir celle des autres.

Puis, en termes émus, échos de son âme attristée, M. Rameau a raconté les souffrances et la mort de ce patriote, de ce chrétien fervent. Il a montré ensuite la veuve et les sept enfants de cet homme qui a fait une œuvre nationale, plongés dans la pauvreté, dans la misère. Il est impossible, a-t-il dit, que les Canadiens français ne viennent pas au secours de la famille de ce grand patriote. La société Saint-Jean-Baptiste, les journaux doivent faire un appel pressant dans toute la province de Québec, afin qu'une modeste aisance soit assurée à cette famille désolée.

Après ces paroles qui terminaient la conférence de M. Rameau, M. L. O. David, président de la société Saint-Jean-Baptiste, s'est levé, et, aux applaudissements de toute l'assistance, a déclaré que la société nationale allait se mettre à l'œuvre pour faire un peu de bien à la famille de cet homme éminent qui avait passé sa vie à faire du bien à ses compatriotes, et à travailler pour la nationalité canadienne-française.

Université Laval

CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ ARCHAMBAULT

LE LIBRE ARBITRE DANS L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAÏENNE.

" Que tout cède à la loi," tel est l'idéal du paganisme grec. La loi domine le monde et soumet toute chose à sa puissance. Cette loi suprême, source de la beauté et de l'harmonie qui règnent dans

l'univers, cette loi fatale, à laquelle obéissent et les forces brutes de la nature inanimée, et les forces intelligentes de la créature raisonnable, n'est autre que la raison de Zeus, le Dieu, maître absolu et souverain seigneur de toute chose.

Sur un seul point, il semble y avoir hésitation à affirmer un déterminisme aussi absolu : c'est quand on vient à penser que dans le monde une foule de crimes se commettent, l'innocence périt, la vertu est sacrifiée au plaisir et à l'intérêt. Fera-t-on remonter l'origine de ces maux à la volonté des dieux ? Alors une espèce d'instinct moral pousse à croire au libre arbitre, mais c'est à regret et l'aveu est loin d'être nettement formulé. Tout pesé, c'est la nécessité qui domine.

Cette idée de la nécessité dominant le monde se retrouve dans les écrits de tous les premiers philosophes de la Grèce. Socrate, d'après le premier témoignage qu'il se rend à lui-même dans le *Phédon*, est le premier qui ait songé à résoudre le problème de l'univers, non par des lois purement physiques mais par des lois morales, et qui ait cherché le pourquoi des choses, la cause finale du monde, l'idée qui a présidé à sa création et présidé encore à sa conservation et à son gouvernement. Aussi, Socrate est-il reconnu par tous les historiens comme le père de la philosophie morale dans l'antiquité païenne. Partisan d'une morale saine et logique, Socrate explique les actes humains, non plus par des déterminations extérieures et toutes vaines, mais bien par la pensée qui les règle, et par le but qui les attire, c'est-à-dire le bien absolu. Cependant, selon ce grand philosophe, la volonté ne joue aucun rôle dans l'acquisition de ce bien : si elle le connaît, elle est entraînée vers lui d'une manière infaillible. Tout se réduit donc dans l'homme à des fonctions intellectuelles ; l'intellectualisme qui semble aboutir à un déterminisme rigoureux. Cette pensée du maître s'éclaire, se développe et se complète dans Platon, le plus grand, et, on peut le dire, le seul disciple digne de Socrate. Platon reconnaît dans l'âme trois parties : d'abord la raison, dont l'objet est le monde idéal et surtout le bien suprême ; en second lieu, le cœur, principe des affections désintéressées et des aspirations supérieures ; enfin, l'appétit sensible, principe des inclinations inférieures. La raison tend invinciblement et infailliblement au vrai et bien. L'appétit sensible, au contraire, tend nécessairement au mal. Quant au cœur, il est le principe des actes d'opinions, région brumeuse, dit Platon, où l'intelligence humaine, ne voyant plus les choses en elles-mêmes, mais dans leurs images, ne peut plus dire : " Je sais, " mais : " il me semble, " " il me paraît. " C'est dans cette région moyenne, entre l'infaillibilité du bien et du mal, que notre philosophie place une certaine indétermination de ces actes de la volonté, qui se rapproche quelque peu du libre arbitre.

Arrive Aristote, qui fait faire un pas de plus à la question, en admettant que tous les hommes, savants ou ignorants, par le fait seul qu'ils sont moraux et tenus responsables de leurs actions, doivent être doués d'une certaine puissance, d'une certaine détermination de leurs actes. Néanmoins, Aristote lui-même, cette synthèse vivante de tout ce que

La philosophie antique offre de beau, de grand et de vrai, n'a pas donné de la liberté humaine la notion claire et précise qu'on était en droit d'attendre de son puissant génie. Plaçant le libre arbitre, non dans la volonté raisonnable, mais dans cette partie de notre être qui est capable de passions, et le faisant dépendre de la contradiction qu'il suppose entre l'intelligence et la volonté, entre les appétits supérieurs et les appétits inférieurs, Aristote soutient qu'il n'y a pas lieu pour l'homme de s'enorgueillir de ce pouvoir. Si nous possédions la raison pure, entière et parfaite, nous ne serions plus libres. Aussi dans Aristote et les autres philosophes de l'antiquité, "l'idéal de la liberté reste toujours au-dessus de l'indétermination, dans la sphère de l'action indéfectible et assurée."

L'histoire est là pour prouver que tout système philosophique, religieux ou politique a eu ses défenseurs exagérés qui, le poussant à des limites extrêmes, ont été cause d'une réaction parfois utile, mais le plus souvent dangereuse et fatale. C'est le spectacle que nous offre la dernière phase de la philosophie païenne, dans ses recherches sur l'existence et la nature du libre arbitre.

Epicure, rejetant les enseignements traditionnels, cherche à tout expliquer par le hasard. Le hasard règne dans l'homme, comme dans le monde, et quoiqu'il distingue entre le hasard et la liberté qui s'exerce par le choix, ce n'est que dans les mots, et il ne parle que de l'apparence extérieure ; car, en réalité, pour Epicure, le libre arbitre est, dans son principe, une action inexplicable et sans cause, le résultat d'atomes en mouvement, agissant, se heurtant et réagissant au hasard. La morale n'est guère possible avec un tel système ; car, pour qu'il y ait morale, il faut qu'il y ait disposition, arrangement, détermination des moyens par rapport à une fin, prévision antécédente à cette fin. Or rien de tout cela n'existe dans l'indétermination absolue d'Epicure... Aussi, son système détruit-il toute morale, au lieu de l'édifier et de la consolider.

Une théorie aussi étrange que dangereuse ne pouvait manquer de rencontrer une vive opposition dans les diverses écoles philosophiques de l'époque. Elle fut surtout combattue par l'école de Zénon, mieux connue sous le nom d'École du Portique et d'École stoïcienne. Selon les stoïciens, le hasard n'existe pas, c'est un vain mot dont nous cherchons à couvrir notre ignorance. Dans le monde, tout est réglé, prévu, ordonné et la liberté ne consiste pas dans une indétermination inintelligible, mais dans la détermination la plus haute et la plus complète ; elle n'est pas un moyen, ni une puissance pour acquérir la vertu, mais elle est la vertu même et son degré le plus élevé. Plus tard, les derniers stoïciens accordèrent davantage à l'indépendance de l'homme, bien qu'ils ne l'aient jamais admise entière et complète.

Cette doctrine du destin fut jusqu'au déclin du paganisme le sujet de la plupart des disputes philosophiques. Cicéron en particulier, Plutarque et Alexandre d'Aphrodisias nous ont laissé de nombreux écrits contre le destin, et en faveur du libre arbitre.

Il appartenait à la grande école métaphysique d'Alexandrie non

seulement d'affirmer hautement l'existence du libre arbitre, mais encore de tenter une conciliation entre ce libre arbitre d'un côté, et de l'autre une providence souveraine qui veut le bien. Les philosophes de la nouvelle école firent tout ce qu'ils purent pour résoudre le problème, surtout Plotin et Hiéroclès, sans cependant réussir à en donner une explication satisfaisante.

La question dernière que se pose le paganisme, sans pouvoir la résoudre, est donc celle-ci : Le libre arbitre existe ; mais, comment l'expliquer, comment le concilier avec l'ordre que la Providence a établi ? Le christianisme, dont les enseignements divins vont bientôt jeter une si grande lumière sur toute vérité, s'emparera du problème, l'étudiera sous un jour nouveau, l'éclairera par d'autres dogmes inconnus jusqu'alors, et complétera ainsi les données de la raison humaine sur la question du libre arbitre.

Diocèse de Québec.—Le sacre de Mgr Bégin, le nouvel évêque de Chicoutimi, a eu lieu dimanche dernier à la basilique de Québec.

Etaient présents à cette imposante cérémonie : S. Em. le cardinal et NN. SS. des Trois Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, de Nicolet, ainsi qu'un grand nombre de prêtres. Les fidèles encombraient littéralement la vaste église.

Son Eminence était le prélat consécrateur, et les assistants de Mgr Bégin furent Mgr Lafèche et Mgr Langevin.

La mitre, la crosse, l'anneau et les gants que portaient Mgr de Chicoutimi pendant la consécration avaient appartenu à son prédécesseur, Mgr Racine.

Un grand dîner, présidé par Son Eminence qui avait à sa droite Mgr Bégin, a eu lieu au séminaire après la messe.

Le nouvel évêque a dit sa première messe pontificale, le lendemain à l'Ecole normale. Le personnel de l'école lui a présenté ensuite une adresse d'adieu.

Dans les premiers jours de la semaine prochaine, Mgr de Chicoutimi se rendra dans son diocèse.

Les Canadiens-Français aux Etats-Unis

Au sujet de ce qu'il appelle l'invasion des États de la Nouvelle-Angleterre par les Canadiens français, le *Post* de New-York s'exprime en ces termes. Il dit qu'ils ont envahi toutes les industries et fait baisser les salaires. Il ajoute qu'ils coupent le bois dans les forêts du Maine, qu'ils travaillent dans les manufactures de papier, qu'ils tannent le cuir dans les tanneries, qu'ils tissent la toile au métér, et qu'ils font les chaussures dans les fabriques. A Lewiston, à Nashua, à Manchester, à Biddeford, à Lowell, à Lawrence, à Holyoke, on dit "qu'on peut oublier le son de la langue anglaise tant les Canadiens y sont nombreux." Le *Post* s'oppose vivement à cette invasion des Canadiens français quoi-

qu'il ne voie aucun moyen qui puisse remédier à ce mal ou l'éviter. Les Canadiens sont non seulement en grand nombre, mais ce nombre s'accroît sans cesse. Si nombreuses sont les objections contre la venue de ces Canadiens qui ont "pris la place d'hommes et de femmes américaines bien payés," qu'on les "désigne comme les Chinois de la Nouvelle-Angleterre."

D'après tout cela, il semble qu'on ne doive pas désirer la présence des Canadiens français dans la Nouvelle-Angleterre quoique "on les reconnaisse habiles, économes et sobres." L'habileté, l'économie, la sobriété sont de ce côté de la frontière des qualités très appréciées, et, à l'honneur des Canadiens français, il est à remarquer qu'ils emportent avec eux les bonnes qualités qui les caractérisent dans leur pays. On ne peut trouver des hommes plus dignes de confiance, des travailleurs plus solides, plus consciencieux, plus gais que ceux qui sont employés dans les manufactures et les fabriques.

D'après le *Post*, non seulement ces Canadiens français "habiles, économes et sobres" sont dans la Nouvelle-Angleterre, "mais ils ont avec eux leurs prêtres, car, ainsi que le dit ce journal, "le clergé catholique voyant l'impossibilité de restreindre le flux de l'émigration des Canadiens français les a suivis sur cette terre."

Il est évident pour tous ceux qui y portent quelque attention, qu'une classe de gens qui pratiquent les vertus dont nous avons parlé et qui ont avec eux leurs prêtres pour les surveiller ne peut en aucune manière être une classe à laquelle on doit refuser l'entrée du pays. Il est évident aussi que s'ils n'étaient pas les bons ouvriers qu'ils sont, les propriétaires des usines et des manufactures ne seraient pas si désireux de s'assurer leurs services.

L'école neutre aux États-Unis

Une lettre du R. P. Charlier, missionnaire jésuite en Amérique, montre que le désir de l'enseignement religieux dans l'école commence à se manifester aux États-Unis.

"L'ordonnance du dernier concile, sanctionnée par le Saint-Siège, pour l'érection d'écoles paroissiales dans tous les pays, a jeté l'alarme parmi les partisans des écoles municipales. Ces écoles, quoique non hostiles envers les catholiques, ne laissent pas d'être pernicieuses; car elles excluent toute l'instruction religieuse pour éviter toute querelle avec les nombreuses sectes si opposées entre elles.

"Les Américains du Nord, et surtout à Boston, sont fiers de leurs écoles. Ils n'épargnent rien pour les rendre aussi parfaites et attractives que possible: beaux bâtiments, livres, papiers, etc., fournis gratuitement aux élèves, etc; ce qui rend la concurrence très difficile pour les autres écoles. Nos catholiques, qui généralement appartiennent à la classe moyenne ou ouvrière, devront s'imposer de grands sacrifices pour établir et maintenir leurs écoles publiques,

“ Cet état de choses ne durera pas, les catholiques, qui deviennent tous les jours plus nombreux et plus influents, réclameront, au nom de la liberté de conscience garantie par la constitution, leur part du budget pour l'instruction publique ; ils disent avec raison qu'il est injuste de les obliger à maintenir les écoles publiques où ils ne peuvent consciencieusement envoyer leurs enfants.

“ Ce serait la ruine des écoles municipales qui seront en grande partie désertées. Mais les protestants ne céderont pas facilement : ils feront les derniers efforts pour nous molester et entraver l'œuvre des écoles catholiques.

“ On en rencontre parmi eux plusieurs qui sympathisent avec nous et qui considèrent la question sous son vrai point de vue.

“ Des ministres protestants même se rangent de notre côté. Les autorités municipales de certaines villes ont même confié nos écoles à nos religieuses. Elles y trouvent grand avantage, particulièrement sous le rapport économique.

“ C'est une idée populaire chez les Américains que l'instruction seule suffit pour assurer le bien-être du peuple. Si les citoyens sont instruits et intelligents, disent-ils, ils comprendront leurs vrais intérêts et ils choisiront pour la conduite des affaires ceux qui y sont dévoués ! Nos adversaires savent profiter de cette idée ridicule que le bon sens et l'expérience de chaque jour rendent d'une absurdité palpable. Depuis vingt cinq ans, le nombre des crimes s'est multiplié outre mesure ; vols, meurtres, suicides, banqueroutes frauduleuses, etc., sont des faits de chaque jour. Et ceux qui se rendent coupables de ces crimes sont pour la plupart des gens instruits, formés dans les écoles officielles.

“ D'un autre côté, beaucoup de protestants font semblant de craindre l'influence de Rome. Ils affirment que les enfants formés dans les écoles catholiques seront imbus de principes contraires à l'esprit américain ; et si les catholiques obtiennent la prépondérance dans les affaires, c'en sera fait des libertés américaines, etc., etc. C'est ainsi que l'erreur et l'injustice ont partout recours à l'artifice et au mensonge pour combattre la vérité.”

Ainsi, aux Etats-Unis comme en Europe, l'Etat prouve de plus en plus son incompetence en matière d'éducation, et montre chaque jour plus clairement que l'instruction qui n'a pas la religion pour base est pernicieuse pour l'individu et destructive de l'ordre social.

Autre observation :

Même aux Etats-Unis, où ils sont en minorité et n'appartiennent pas généralement aux classes les plus riches, les catholiques s'imposent de grands sacrifices pour créer des écoles auxquelles ils puissent confier leurs enfants en toute sécurité de conscience. Mais tout en remplissant ainsi généreusement leurs devoirs, ils ne perdent pas de vue leurs droits de citoyens, ne négligent pas de réclamer hautement contre la direction imprimée aux écoles publiques, et se promettent bien, quand ils seront devenus majorité, de s'affranchir du tribut

qu'on prélève aujourd'hui sur eux pour l'entretien d'écoles qui répignent à leurs convictions chrétiennes.

L'entretien du Pape et de Guillaume II

Que s'est-il dit dans cet entretien tête à tête ? Personne ne le sait, bien que, dès le lendemain, plusieurs journaux prétendent donner des résumés de cette conversation. Tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'au sortir de l'audience l'empereur était visiblement ému.

Tous les journaux ont parlé d'un incident arrivé au cours de cette audience. Voici en quels termes le *Monde* l'a rapporté, sous la signature de M. J.-B. Vuillaume, son correspondant, qui est aussi rédacteur du *Moniteur de Rome* :

“ Autant que l'empereur a tenu à multiplier ses égards envers le Saint Père et les prélats de la cour pontificale, autant, je dois malheureusement le constater d'après des observations absolument certaines et sans crainte d'être démenti, le comte Herbert de Bismarck a commis, à l'occasion même de l'audience d'hier, une grave indécence. Pendant que l'empereur se trouvait depuis vingt minutes seul avec le Saint-Père, et avant que Sa Sainteté eût mis fin à cet entretien particulier, le comte Herbert de Bismarck, fils du prince de Bismarck, se présenta à Mgr le majordome et lui annonça que S. A. I. le prince Henri, frère de l'empereur, parti seul pour le Vatican un peu après l'empereur, venait d'arriver, et il a insisté de la façon la plus brusque et inconvenante pour que le prince fût aussitôt introduit chez le Pape. En vain le majordome a-t-il objecté qu'il fallait attendre l'ordre de Sa Sainteté. Le comte de Bismarck, en digne héritier du chancelier de fer, a dit d'un ton insolent : “ *Ou le prince va être reçu immédiatement, ou il ne le sera pas du tout* , ” et là-dessus, pendant que le majordome avait la faiblesse de céder et d'ouvrir la porte de salle particulière d'audience, le comte de Bismarck, sans attendre davantage, a poussé le prince devant le Pape, tout à la fois surpris et interrompu dans sa conversation particulière avec l'empereur. Cela peut sembler incroyable, mais c'est la pure et très certaine vérité.

“ On suppose que l'arrogant ministre d'Etat craignait que l'entretien particulier venant à se prolonger trop longtemps, l'empereur ne restât trop impressionné des paroles de Léon XIII. ”

Lorsque le souverain Pontife sortit de ses appartements, accompagné de l'empereur et du prince Henri, il prit de nouveau place sur le trône, et l'empereur dans le fauteuil de gauche. Le Pape s'est alors fait présenter tous les personnages de la suite de Sa Majesté, pour chacun desquels il a eu les paroles les plus aimables. Enfin l'empereur et sa suite, s'inclinant de nouveau très profondément devant le trône, ont pris congé de Sa Sainteté.

De là, Sa Majesté et les personnages qui l'accompagnaient sont allés complimenter le cardinal secrétaire d'Etat. Enfin, ils se sont rendus au musée du Vatican, où ils ont trouvé pour leur fournir toutes les explications voulues, MM. les commandeurs de Rossi et Visconti.

Après la visite aux musées, Guillaume II est descendu avec sa suite dans la basilique de Saint-Pierre et est resorti par la porte Saint-Marc, où il est remonté dans sa voiture de gala, qui l'a coaduit directement au Quirinal.

—L'impression produite par la visite de l'empereur au Pape est très diverse, à Rome surtout, selon les camps auxquels on appartient et les sentiments que l'on cherche à faire prévaloir.

L'*Osservatore romano* considère la visite de l'empereur Guillaume au Pape comme un acte de la plus haute importance accompli dans des circonstances qui triplent sa valeur. La venue de l'empereur d'Allemagne ne rend ni plus stable ni plus forte la situation du gouvernement italien à Rome et laisse intacte la question romaine. Tant que cette question ne sera pas résolue, elle rendra précaires la sécurité et l'existence du gouvernement italien.

En France, la *Justice*, organe du radical Clémenceau, disait la veille :

“ Jusqu'ici, et grâce à l'abstention des souverains catholiques, on pouvait croire qu'il y avait deux rois dans Rome : Humbert Ier et Léon XIII. Vendredi prochain, il n'y en aura plus qu'un : celui qui le premier a reçu une visite de l'empereur d'Allemagne,— le Pape.”

Le *Temps*, journal protestant, dit “ que la visite de l'empereur marque deux choses : en premier lieu, l'irréconciliable opposition, après dix-huit ans de vis-à-vis, de la royauté italienne et de la Papauté, même représentée par le sage et modéré Léon XIII ; en second lieu, la ferme intention du souverain allemand, tout en resserrant les liens de la triple alliance, de ne pas souffrir que l'on exploite son voyage comme un manque de respect prémédité aux droits et aux prétentions du souverain Pontife.

“ On peut épiloguer à perte de vue sur la possibilité de plaire au Vatican, ou de ménager le Vatican sans irriter le Quirinal ; l'important, c'est que la cour de Berlin a cet objectif en vue et qu'elle n'entend pas sacrifier, même aux effusions de la lune de miel de l'Alliance italienne, les bonnes relations qu'il en a tant coûté au prince de Bismarck de rétablir avec le Saint-Siège.”

Dans un autre article, le même journal disait : “ De l'entrevue du Vatican, il faut retenir deux points et y insister :

“ Le premier, c'est que l'empereur d'Allemagne, l'homme tout-puissant en Europe, vient de déclarer par le fait même et avec une indéniable solennité que la question romaine n'est pas close,

qu'elle demeure *impregindica*, comme disent les diplomates italiens, c'est-à-dire formellement réservée.

“ Le second, c'est que la puissance spirituelle et l'autorité morale du Pape n'ont jamais été plus explicitement reconnues comme constituant une souveraineté à part, avec laquelle il faut traiter, devant laquelle s'inclinent même les fils de Luther.”

Tout cela est vrai, mais il faudrait bien se garder d'en conclure que l'empereur Guillaume II ait la moindre velléité d'intervenir de quelque manière que ce soit pour modifier en rien l'état de choses actuel. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le toast qu'il porta le soir même, au dîner du roi Humbert :

Le roi Humbert s'était levé le premier et avait porté un toast, en italien, “ à l'empereur, à la nation amie, à l'alliance conclue pour la paix de l'Europe et le bien-être de nos peuples, à l'armée allemande, défense et gloire de l'Allemagne! ”

L'empereur a répondu en allemand :

“ Je remercie Votre Majesté du fond du cœur pour les chaleureuses paroles qu'Elle m'a adressées.

“ L'allusion à l'alliance héritée de nos pères trouve en moi un vif écho.

“ Nos pays, guidés par leurs grands souverains, ont conquis par l'épée leur unité. L'analogie entre nos histoires implique l'accord perpétuel des deux peuples pour le maintien de cette unité, qui est la plus sûre garantie de la paix.

“ Nos relations trouvent la plus vive expression dans le grandiose accueil que la capitale de Votre Majesté m'a fait.

“ Je lève mon verre et je bois à la santé de Votre Majesté. ”

L'empereur, observe M. Auguste Roussel de l'*Univers* a établi là une similitude qui n'est pas flatteuse pour l'Allemagne. Ce qui sera sans doute douloureusement ressenti par les catholiques d'Allemagne, c'est que de telles paroles aient été prononcées au Quirinal, le soir même du jour où l'empereur a fait sa visite au Vatican. A Rome pourtant plus qu'ailleurs, l'empereur devait se souvenir des leçons de l'histoire.

Nouvelles religieuses

Non content d'avoir assuré dans les postes, chemins de fer et télégraphes le repos du dimanche, le ministre belge, M. Vandenberghe, vient de prendre une excellente mesure. Les cahiers des charges des entreprises pour le compte des chemins de fer de l'Etat portent maintenant, pour les entrepreneurs, l'obligation de ne pas faire travailler leurs ouvriers le dimanche.

Le gouvernement espagnol vient de rendre une décision qui lui fait le plus grand honneur :

“ Un petit enfant de Nuisaya, baptisé sous le nom de Jean Carre-

terro avait été présenté au registre des décès civils sous le nom de Socrate et, ensuite, enterré civilement. L'évêque, en ayant été informé, réclama auprès du ministère de grâce et de justice, en demandant que l'enfant fût exhumé et enterré au cimetière catholique. Le ministre a décidé qu'il serait fait droit à la réclamation de l'évêque, par la raison, dit l'ordonnance royale, que " *de même que l'Eglise a le droit de refuser la sépulture ecclésiastique à qui meurt hors de son sein, elle a également le droit d'exiger qu'on la donne à qui meurt en sa communion*, ce qui est le cas actuel. " L'ordonnance reconnaît en outre que, pour savoir si la personne est morte ou non dans le sein de l'Eglise, " *c'est l'autorité ecclésiastique qui est seule compétente à prononcer.* " En conséquence, le gouverneur d'Albacète, province où s'est passé le fait, est invité à prendre les mesures nécessaires pour donner satisfaction à l'évêque, afin que la puissance ecclésiastique ne souffre pas de détriment. "

La plupart des populations aujourd'hui séparées de l'Eglise catholique furent entraînées au seizième siècle, dans le schisme et l'hérésie presque sans s'en rendre compte. Ce qui explique la bonne foi dans laquelle beaucoup se trouvent encore maintenant.

Un jour, Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, voyageant sur les frontières de l'Allemagne et du Danemark, entra dans une localité complètement protestante. Il trouva là une église remontant à une époque bien antérieure à la " Réforme, " mais servant au culte hétérodoxe. L'évêque y entra et découvrit sous l'autel le corps d'un saint richement vêtu. La présence de ces reliques insignes, placées là plusieurs siècles au paravant par des mains catholiques, et depuis demeurées intactes, dans une église protestante, au milieu d'une population qui ne célèbre plus la fête et ne connaît même plus le nom de saint, fit une impression profonde sur l'illustre évêque.

En Suède, il fut un jour très étonné d'entendre sonner l'*Angelus* le matin, à midi et le soir, par les cloches d'une église protestante; cette pieuse coutume s'était perpétuée à travers les siècles.

De nos jours encore, on sonne dans une église de Stockholm la messe de huit heures le dimanche matin, bien que depuis trois cents ans il ne s'y dise plus de messe. Aux parois des murs, l'on voit encore des images de la sainte Vierge, de saint Joseph, etc.

A Lubeck, dans le *Dom* protestant, la chapelle des fonts baptismaux demeure intacte et, comme il y a trois siècles, la lampe brûle nuit et jour. Ces faits, assurément curieux, montrent que le catholicisme vit dans ces pays comme le feu sous la cendre, et qu'un jour ou l'autre il y reparaitra. Dès maintenant, ses progrès sont manifestes.

— — — gé i

Un prêtre catholique qu'un voyage en Albanie avait conduit à Constantine, pria le gardien d'une mosquée arabe de lui permettre de la visiter.

—Volontiers, répondit celui-ci, mais vous attendrez un moment,

car voici que je vais monter en haut de la tour pour annoncer l'heure de la prière du soir.

— Eh bien ! voudriez-vous m'autoriser à y monter avec vous ?

— Les marabouts ont seuls ce droit, mais puisque vous êtes un marabout chrétien, je crois que je puis vous prendre avec moi.

Sur cette réflexion, ce gardien, que les Turcs nomment un muedzin, et le prêtre s'engagèrent dans les étroits escaliers aboutissant à une terrasse construite au sommet de la tour. La nuit commençait. Le muedzin alluma une lanterne et, presque au même instant, sur chaque terrasse des tours des autres mosquées brillèrent des lumières balancées par les muedzins, en attendant un signal qui devait partir de la grande mosquée.

Il ne tarda pas. Une voix perçante traversa l'espace et aussitôt le prêtre vit le muedzin qu'il accompagnait se tourner vers l'orient, étendre les bras et se prosterner jusqu'à terre. Puis approchant les deux mains de la bouche, en guise de porte-voix, il se mit à crier en imprimant à sa voix les vibrations, les ondulations de la cloche : " Allah ! Allah ! Dieu est grand et Mahomet est son prophète. Priez-le ! adorez-le ! Il est tout puissant, éternel, et il remplit tout ! "

Il recommença la même chose aux quatre points cardinaux. Rien de plus solennel et de plus saisissant que cette mélodie aérienne qui part des tours de chaque mosquée et traverse les espaces en proclamant la grandeur et la puissance de Dieu.

— Tu as entendu, dit le muedzin en se tournant vers le prêtre chrétien. A cette heure, il n'y a pas à Constantine un seul mahométan qui ne prie Dieu, le front prosterné dans la poussière, tandis que chez toi, la cloche du dimanche a beau sonner, les chrétiens ne se rendent pas à leurs mosquées.

Il avait raison, il faut une autorité. Or, pas d'autorité sans religion, et pas de religion là où il n'y a pas de sanctification du dimanche.

Un fanatique, un imbécile, diront en toute justice ceux qui ne croient pas en Dieu, s'est sacrifié pour porter les consolations du ciel à la léproserie de Molokai (Sandwich.) Il s'est enfermé avec plus de deux mille lépreux dans cette île terrible. Mais la maladie l'ayant saisi et presque réduit à l'impuissance, il a informé de son état un de ses confrères, le P. Conrardy. Celui-ci, sans hésiter, est venu le rejoindre.

Dans une lettre datée du 17 mai dernier et citée par le *Catholic Review*, ce jeune prêtre raconte son arrivée à Molokai. " A peine débarqué, écrit-il, je suis allé à l'hôpital, où sont les cas les plus graves. Rien ne peut donner une idée du spectacle qui s'offre à ceux qui visitent. Les oreilles, le nez, les joues et la bouche sont enflés, mais la maladie n'attaque pas toutes ses victimes de la même façon. Des jeunes enfants ressemblent à des hommes de soixante ans : quelques-uns ne sont qu'une masse infecte..... Les mains du père Damien vont mieux, mais ses oreilles, sa figure et ses bras sont cou-

verts de clous. Nous avons aussi le père Dutton, un converti du protestantisme, qui se dévoue aux orphelins et qui remplit sans bruit l'œuvre d'un saint. Echapperai-je à la contagion ? Je mets ma confiance en Dieu ; mais, humainement parlant, je crois qu'il est impossible de passer ici quelques années sans en être atteint. Nos cuisiniers eux-mêmes sont des lépreux ; les lépreux touchent tout ce que nous touchons... le pain est fait par eux et à table je suis tout près du père Damien, qui est lui même lépreux. Je ne puis que dire ; Dieu me garde, quoi qu'il arrive ! Les pauvres lépreux ont l'air très heureux, et si les blancs étaient affligés comme ils le sont je crois qu'un grand nombre d'entre eux se donneraient la mort.. Je demande à mes amis de continuer à prier pour moi, afin que je persévère dans mon entreprise."

A Buda-Pesth (Hongrie) et à Londres, deux grands théâtres viennent d'être la proie des flammes. Tout a été détruit.

Quelles rôtissoires ces théâtres !

Allemagne.—*Le manifeste électoral du centre du Landtag prussien.*

—Nous recevons le texte du manifeste adressé par le centre du Landtag prussien aux électeurs catholiques, à l'occasion des élections pour la nouvelle période législative du Landtag prussien.

Nous y trouvons le passage suivant :

“ Nos principes sont immuables. La première loi, c'est la constitution. Celle-ci devra s'affirmer dans le respect et les mœurs de la nation et être respectée par tous. La justice est le fondement des empires, et non pas l'opportunité du moment.

“ Le cœur reconnaissant, nous nous réjouissons du commencement appréciable de l'acheminement vers le retour à cette justice sur un terrain où elle n'aurait jamais dû être lésée : sur le terrain confessionnel et de la liberté de conscience.

“ L'acheminement vers la paix a commencé lors de la dernière période législative, grâce à notre concours. Mais nous n'avons pas encore obtenu la pleine liberté de notre sainte religion, ni en Prusse, ni en Allemagne. Et pourtant, avant ce néfasté *culturkampf*, la constitution garantissait la liberté et l'autonomie de l'Eglise d'une façon solennelle et sans condition aucune.

“ On continue à entraver le caractère chrétien de l'école et la liberté des parents à élever leurs enfants comme ils l'entendent. Avant tout, il faut rendre à l'Eglise et à ses organes sur le terrain scolaire ce que la constitution leur a garanti.”

“ Le manifeste réclame ensuite la réorganisation de l'instruction religieuse dans les écoles, sur les bases que l'Eglise désire.”

Angleterre.—*Une conversion dans la famille de la reine.*—On sait maintenant quelle est la princesse anglaise qui va se convertir au catholicisme. C'est la princesse Christian de Sleswig-Holstein, fille de

la reine Victoria. La princesse Hélène est née le 25 mai 1846. La cérémonie de la conversion aura lieu dans la plus grande intimité.

Australie.— S. Em. le cardinal Moran, archevêque de Sydney dans sa récente visite à Rome, avait demandé au Saint-Père un évêque auxiliaire et proposé pour cette charge M. Joseph Higgins, recteur du séminaire et vicaire forain du diocèse de Meath (Irlande.) Le souverain Pontife a daigné exaucer les vœux du cardinal Moran et a assigné à M. Higgins le titre épiscopal d'Antiphelle.

Japon.— *Mesures vexatoires contre les missionnaires.*— M. Sauret, des Missions-Étrangères de Paris, dans une lettre adressée de Nagasaki, le 30 juin 1888, aux *Missions catholiques*, signale des faits qui ne manquent pas de gravité :

“ Depuis mon arrivée au Japon, écrit-il, chaque année voyait croître le nombre des chrétiens et tout faisait prévoir, dans un avenir prochain, un grand mouvement vers notre sainte religion. Mais le démon jaloux vient de faire un effort pour intimider les païens et les empêcher de connaître la vérité.

“ Vers le mois de mars de cette année, parut un édit prescrivant à la police de surveiller les Européens parcourant le royaume avec des passeports de voyageur, et résidant au milieu des Japonais comme s'ils étaient chez eux. Presque tous les missionnaires se trouvaient atteints par ce décret ; j'ai été le premier à en subir les tristes conséquences.

“ Vous le savez, au Japon il y a quelques ports ouverts aux étrangers, et là existe la liberté la plus complète. Mais un Européen ne peut point pénétrer dans l'intérieur sans une autorisation spéciale du gouvernement. Moyennant un passeport de voyageur il lui sera permis d'y passer, mais à condition de ne pas rester plusieurs jours au même endroit. Malgré cela, tous les missionnaires, après avoir demandé un passeport, résidaient ordinairement au milieu des chrétiens sans être inquiétés par la police.

“ Comme il y avait sept ans que je demeurais à Kouroume, me donner comme voyageur était difficile. La police, me connaissant, ne fit d'abord pas trop de bruit ; mais enfin elle me pria de me conformer à mon passeport et de voyager davantage. Au mois d'avril, mon passeport expirait : je ne pus en obtenir le renouvellement.

“ Quelques Japonais haut placés ont essayé de faire un contrat de professeur avec moi et ont demandé à leur gouvernement de me garder comme professeur de français, ce qui me permettrait de résider dans la ville de Kouroume. Ceux qui ont fait la pétition sont païens ; leur requête devrait réussir. Néanmoins le gouvernement a d'abord refusé en disant que l'école n'était qu'un moyen pour pouvoir évangéliser les païens. Cependant, sur les instances de la légation française, elle a pris la demande en considération, et il faut espérer qu'à la fin de juillet je pourrai rentrer au milieu de mes chrétiens.

“ Les autres missionnaires ne sont pas encore chassés ; néanmoins

la police est toujours à leurs côtés pour les surveiller, et si le gouvernement ne change pas d'avis, on nous suscitera bien des difficultés."

Petite histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon Conseil, à Genezzano, Italie

SECONDE PARTIE.

LA MERVEILLEUSE APPARITION DE LA SAINTE IMAGE.

(Suite.)

Les princes de la maison Colonna, les notables de la ville, les pères augustins et tout le clergé s'empressent de voir le miracle. Le reste du jour et toute la nuit, la foule ne cesse de remplir l'église et de supplier la Reine du ciel de leur accorder des faveurs spéciales. La bonne nouvelle se répand rapidement. On s'empresse de toutes parts d'aller voir ces merveilles. Plusieurs villes restent désertes. On arrive en procession, chantant des hymnes et priant la Reine du ciel. Les aumônes abondent. La générosité est un trait caractéristique des dévotions catholiques, surtout s'il s'agit de Marie. C'est une preuve sensible d'amour et de reconnaissance et elle ne fait jamais défaut. On se mit à l'œuvre immédiatement, et Petruccia vit bientôt son église terminée et ornée avec pompe. Vingt lampes d'argent brûlaient jour et nuit ; et nuit et jour elles brûlent encore.

Un vaste couvent a pris la place du vieux presbytère. On l'a pourvu d'amples moyens pour subvenir aux besoins d'une nombreuse communauté d'ermites de Saint Augustin, qui ont pour mission de desservir le sanctuaire, et donner leur ministère à des milliers de pèlerins qui, depuis quatre cents ans, ne cessent de visiter l'image miraculeuse.

Petruccia mourut à un âge avancé, honorée de tous. Les pères augustins, qui doivent tant à leur bonne tertiaire, inhument son corps aux pieds de la Madone bien-aimée. Dans l'église, du côté de l'évangile du grand autel on voit une inscription qui rappelle ses vertus.

TROISIÈME PARTIE.

ILLUSTRES SERVITEURS DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL.

Dans toute circonstance extraordinaire, nos regards se tournent vers le vicaire de Christ, d'où nous entendons non seulement l'instruction, mais aussi l'exemple à suivre. Depuis l'apparition de l'image jusqu'aujourd'hui, les souverains pontifes ont montré la plus grande dévotion envers le sanctuaire de Notre Dame de Bon Conseil ; Paul III, qui était pontife, lors de l'apparition, après une sérieuse enquête, loin de s'opposer au sanctuaire, approuva et encouragea l'église de Petruccia et le couvent des augustins à Genezzano. Durant son pontificat, toute l'Italie allait en pèlerinage à ce célèbre sanctuaire.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach, xii, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

C. Bélanger, ép. Thibault.— F. Desjardins.— P. Primeau.— G. Dumouchel, ép. Major.— C. Léveillé, Vve Hogue.— C. Roy.— M. Leroux.— H. Papineau, ép. Proulx.— J. Waters.— R. Morrissey.— T. Murphy.— P. Walsh.— A. Goujeon, Vve Renaud.— F. Bélanger.— C. Lachance, ép. Gohier.— E. Burns, Vve Kennedy.— A. Couture.— C. Jobin.— L. Girard, Vve Marion.— R. Bonhomme, ép. Bissonnette.— C. Brown.— H. McCandlers, ép. J. Dubé.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DES AULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSIONS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE
VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GÉER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BÉAUDRY

(ÉTABLI EN 1869)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de **Cuir, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,**
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal



A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION

VOIR ET S'ADRESSER A

J. CARON, Facteur d'Orgues,

3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLÔMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL

DE

CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maître de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire	0.60
La douzaine	\$6.00

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECA & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTREAL

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix : \$5.00
" relié..... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dixseptième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 21 NOV. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00-LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, 'secrétaire.

Bureau : No 19. RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instrument de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal